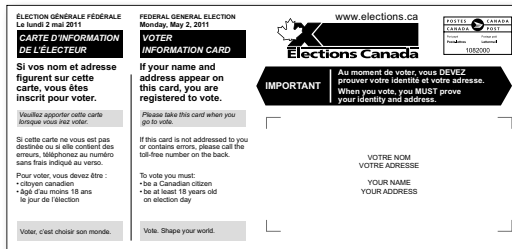




JE PEUX FAIRE UN GESTE QUI COMPTE, JE PEUX **V**X**OTER!**

LE LUNDI 2 MAI, C'EST JOUR D'ÉLECTION

AVEZ-VOUS REÇU CETTE CARTE?



OUI - Vous êtes donc inscrit. Cette carte vous indique où et quand voter. Ayez-la en main lorsque vous irez voter.

NON, ou bien vous avez trouvé une erreur - Communiquez dès maintenant avec Élections Canada.

VOUS POUVEZ VOTER AVANT LE JOUR DE L'ÉLECTION.

- **Au bureau de vote par anticipation** le vendredi 22 avril, le samedi 23 avril ou le lundi 25 avril, de midi à 20 h.
- **Par la poste ou à votre bureau local d'Élections Canada**, si vous en faites la demande au plus tard le mardi 26 avril à 18 h.

POUR VOTER, VOUS DEVEZ:

- être citoyen canadien;
- être âgé d'au moins 18 ans le jour de l'élection;
- prouver votre identité et votre adresse.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le vote, y compris la liste des pièces d'identité autorisées, consultez le dépliant que vous avez reçu par la poste ou visitez www.elections.ca.

VOTER, C'EST CHOISIR SON MONDE.